

**FRANCE PAUVRETÉ.**

## **Microcrédit : une alternative à double tranchant**

**Après les pays du Sud, cette pratique se développe dans le Nord, en France particulièrement. Mais, victime de son succès, ce concept de lutte contre la précarité tend à devenir l'alibi de la privatisation du développement.**

Sans domicile fixe en 2000 suite à un divorce, Carmen Soubran dirige aujourd'hui une entreprise de nettoyage en Rhône-Alpes qui, avec 27 salariés, dégage un chiffre d'affaires de 420 000 euros. Abdelaziz Madani, de son côté, a été obligé de quitter l'Algérie en 1999. Arrivé en France, il a connu une longue période au RMI : depuis avril 2003, il est à la tête d'une entreprise de transports du côté de Paris. Suite à un licenciement pour raisons économiques qui l'a mis « dans le rouge », Anna Chauveau conduit d'une main de maître une ferme biologique en Charente-Limousin... Autant d'exemples de la réussite incontestable du microcrédit en France.

Avec quelque 6 000 projets financés par an, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) représente un des principaux organismes du microcrédit en France. À la base, un constat simple : 5 millions de personnes en situation de précarité n'ont pas accès aux services financiers et sont donc exclus du système bancaire. Face à cette inégalité économique, l'ADIE aide, via des prêts pouvant atteindre 10 000 euros, des chômeurs et érémites à créer leur entreprise. « Il faut changer le regard sur ces personnes jugées non solvables dans le système classique : penser qu'ils ne sont pas aussi aptes que les autres à créer des emplois et de la richesse est ridicule », s'insurge Maria Nowak, présidente de l'ADIE, qui a donné jeudi le coup d'envoi d'une semaine d'information sur le microcrédit et de collecte de projets. « On ne mesure pas en France le degré d'énergie et d'ingéniosité des petits créateurs d'entreprise fauchés qui ont décidé de s'en sortir. » Important l'idée du microcrédit en France en 1988, Maria Nowak décide de fonder l'ADIE. Depuis, l'association a permis à des milliers de personnes d'accéder à des prêts solidaires. Résultat ? Pas moins de 24 376 petites entreprises représentant 30 000 emplois. Mieux encore, les crédits sont remboursés à hauteur de 94 % des cas, soit six points de mieux que la moyenne nationale des créateurs, avec un taux de pérennité équivalent. Tout comme Cerise, Finansol ou Coordination Sud (d'autres organisations de microcrédit), l'ADIE a, en fait, appliqué une idée d'abord conçue comme lutte de la pauvreté dans les pays du sud.

Une origine

au Bangladesh

En 1974, un professeur d'économie à l'université de Chittagong (Bangladesh), Muhammad Yunus, constate que quelques dollars de plus peuvent enrayer le cercle vicieux de la misère. Grâce à un prêt de moins de 30 dollars à des paysannes vivant en dessous du seuil de pauvreté, 42 familles parviennent à élever de manière sensible leur niveau de vie et à échapper à la coupe des usuriers.

Deux ans après, les crédits sont intégralement remboursés. Fort de cette expérience, Mohammad Yunus fonde en 1983 la Grameen Bank, une banque spécialisée dans des petits prêts aux pauvres en milieu rural. Le succès ne se fait pas attendre : en 2000, elle couvrait 60 des 64 districts du pays et comptait 1 150 agences

pour près de trois millions de clients répartis dans 39 706 villages.

Aujourd'hui on compte plus de 60 millions de personnes faisant appel au microcrédit dans le monde. À côté de plusieurs « banques des pauvres » en Asie, dont chacune compte 2 à 3 millions de clients, il existe également des banques de ce type en Amérique latine, des coopératives d'épargne-crédit très nombreuses en Afrique et un grand nombre d'ONG de microcrédit partout dans le monde. Une part croissante de ces institutions de microfinance couvre ses coûts et peut donc se développer en toute autonomie.

Mais ce succès n'a pas tardé à voir se dresser une contrepartie moins reluisante. Le microcrédit intéresse en effet de plus en plus les banques commerciales, qui découvrent un marché immense : à travers le monde, 3 milliards de personnes n'ont pas accès à des services financiers de base, et près de 1 milliard de personnes n'ont pas accès au crédit.

De la solidarité au « fruit juteux » pour les banques

Avec le soutien inconditionnel d'institutions internationales, comme celui apporté par la Banque mondiale, le risque existe de transformer cette alternative économique, fondée avant tout sur le principe de solidarité, en un nouveau fruit juteux pour entretenir la bonne santé boursière des groupes bancaires. En 1974, lorsque Muhammad Yunus a créé la Grameen Bank, le but premier était de sortir la population pauvre du monopole des usuriers. Seuls à prendre le risque de leur prêter de l'argent, nombre de ces derniers en profitaient pour pratiquer des taux d'intérêt très élevés, précipitant ainsi les emprunteurs dans un cercle d'endettement. Or, avec l'entrée en lice d'intérêts plus privés qu'altruistes et afin de minimiser les risques financiers, certaines organisations pratiquent désormais des taux d'intérêt de l'ordre de 30 %

à 60 %.

Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, a déclaré 2005 l'Année du microcrédit, en soutenant que cette alternative économique est un vecteur indispensable à renforcer pour réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015. Or, parallèlement à cette annonce, l'économiste Jeffrey Sachs remettait en janvier dernier un rapport au même Kofi Annan sur les modifications stratégiques à apporter pour mener à bien les OMD : en résumé, une plus grande implication du secteur privé, au détriment de l'aide publique au développement. Ovationné à sa remise publique, ce rapport reprend en fait en substance la réorganisation demandée depuis plusieurs années avec insistance par la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). « Le microcrédit, moyen efficace mais non exclusif de lutte contre la grande pauvreté, apparaît comme un thème particulièrement porteur dans l'entreprise de marketing qui consiste à réconcilier, aux yeux de l'opinion, la poursuite égoïste et implacable des intérêts privés avec les objectifs nobles de l'éradication de la misère, a analysé dans le Monde diplomatique Jean-Loup Motchane, professeur émérite à l'université Paris-VII. Mais tenter de faire croire à l'existence d'une convergence d'intérêts entre les pauvres et Wall Street, c'est se livrer à une impossible et dérisoire opération de propagande. »

Christelle Chabaud